



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



DEPARTEMENT AFFAIRES ECONOMIQUES ET AGRICULTURE

*Projet Elevages et Pastoralisme intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)*

## Mise en place des accords communautaires pour prévenir et gérer les conflits dans les zones agro sylvopastorales du Mali



FICHE DE CAPITALISATION DE BONNES PRATIQUES

Pays d'implémentation : Mali



# 1. Introduction

La crise liée à la rébellion de 2012 au Mali a profondément affecté les régions Nord de ce pays au plan économique et social. Ce faisant, des replis identitaires et des revendications territoriales se sont installés dans le nord et le centre du pays en général et dans le Mema Farimaké (zone de pâturage collective traditionnelle pour les régions de Mopti, Tombouctou, Ségou et même pour le Nema mauritanien) en particulier. Beaucoup de jeunes en désespoir ont utilisé la violence pour survivre. Ces violences se sont manifestées sous plusieurs formes : agressions caractérisées par des assassinats, attaques de véhicules des forains, des vols de bétails, de motos, violences sur des femmes porteuses de parures etc. Ces violences au début localisées, ont pris progressivement le caractère de conflits ethniques dans les cercles de Diré, Goundam, Niafunké, Youwarou, Tenenkou et Niono. Exaspérés, certains leaders de la communauté peulhs des zones concernées (environ 17) ont fait le déplacement sur Bamako pour rencontrer le PM et lui exposer le problème et demander une solution urgente avant que la situation ne dégénère. Ce déplacement des leaders d'éleveurs n'a pas réussi à arrêter la violence dans la région. D'où l'intervention de plusieurs associations locales pour contribuer à asseoir un dialogue entre les communautés et prévenir les conflits violents.

L'expérience de prévention et gestion des conflits communautaires dans les zones agro sylvo pastorale du Mali, est menée par L'ONG nationale « L'Initiative Malienne d'Appui au Développement Local (IMADEL) ». Cette dernière a été créée en 2005. Ses principaux domaines d'intervention couvrent la cohésion sociale, l'éducation, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.

Dans le domaine de la Cohésion Sociale/ Gestion des Conflits, IMADEL s'est fortement investie durant ces dernières années à contribuer à la résolution et à la gestion des conflits impliquant les agro-sylvo pasteurs dans le centre du Mali. C'est une association à but non lucratif dont l'objectif principal est la promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés. L'expérience de gestion et prévention des conflits communautaires est menée dans les régions de Mopti, Douentza, Ségou et San et concerne les communes de Dioungani, Dinangourou, Diankabou, Madougou, Youdiou, Bondo, Koporpen, Koporona, Koro (Cercle de Koro) ; communes de Djenné, Sofara, Madiama, Femaye et Derari (cercle de Djenné) ; Hairé, Nokara, Koubewel Koundia, Dalla, Petaka, Kerena, Hombori, Mondoro (Douentza), Dialassagou, Ouenkoro, Kani Bonzon, Dimbal et Bankass (cercle de Bankass) ; Djenné, Macina, Ténenkou et Nionno depuis 2012. Les actions sont conduites avec l'appui technique et financier de la MINUSMA, du PNUD, de l'UNICE, les services techniques de l'Etat et des Associations communautaires.

Cette expérience a été partagée au cours d'un atelier organisé à **Banjul (Gambie) du 21 au 23 Octobre 2021** par le Projet « Elevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique (PEPISAO) ». Elle a été complétée et enrichie par des amendements d'une trentaine d'associations<sup>1</sup> pastorales et agricoles de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

La présente note de capitalisation est le résultat des contributions diverses en terme d'édition et de conseils aussi bien des experts de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) de la CEDEAO, en particulier, **Dr Bio Goura SOULE**, et de ceux du CILSS, en l'occurrence, le coordonnateur du Programme Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique, Monsieur **Philippe ZOUNGRANA**, du Chargé des programmes, **Dr Hubert NDJAJFA** et de l'équipe de mise en œuvre du PEPISAO : Messieurs **Moussa ASSOUMANE** coordonnateur du projet, **Imorou OROU DJEGA**, expert en ingénierie sociale et prévention de conflits et **Dr Anatole KONE**, expert en communication.

<sup>1</sup> Liste des associations : Réseau Billital Maroobé (Sénégal), Association EGAB (Sénégal), Association JIGJAM (Sénégal), Association RECITAG (Burkina), Personnes de ressources (Burkina), Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori)(Burkina), GNAP (Mauritanie), APSS (Mauritanie), Association of Agro-Food Processors, National Youth and Farmers Association for Food Security (NaYAFS)(Gambie), All Gambia Forestry Platform (AGFP) (Gambie), National Livestock Owners

## 2. Contexte de la mise en œuvre de la pratique

De janvier 2012 à nos jours, le Mali fait face à une crise sécuritaire complexe marquée par une dégradation progressivement des conditions de vie des populations du nord au sud. Les régions du centre, notamment celles de Mopti et Ségou ont connu un regain de tensions intra et intercommunautaires particulièrement intenses depuis 2016, suite à l'arrivée des groupes armés d'une part et à la prolifération des milices locales d'auto défense, d'autre part. Ces deux régions constituent également les zones d'élevage, de pêche et d'agriculture par excellence.

Ainsi la cohabitation entre systèmes endogènes, modernes et hybrides de gestion des ressources naturelles agro- sylvopastorales s'est confrontée dès lors à divers défis sécuritaires. Aussi l'accès et le contrôle des ressources naturelles sont devenus le centre de toutes les luttes et ont remis a remis en

cause les principes de la cohabitation pacifique entre les communautés. Trois causes majeures étaient à la base de ce climat tendu entre les différentes communautés. Il s'agit de :

- L'insatisfaction de l'une ou l'autre partie à la suite des règlements des contentieux survenus, a contribué à durcir les positions et les parties prenantes optent progressivement pour la violence et les agressions
- L'interférence des différents groupes armés a exacerbé ces conflits en les transformant en conflits ethniques.
- La réduction des espaces pastorales, des terres cultivables et des zones de pêches.



Tous ces facteurs ont entretenu des divisions entre acteurs, et ont rendu plus ou moins difficile la gestion locale des conflits par les autorités compétentes. C'est dans ce contexte que plusieurs conflits communautaires ont été adressés à travers un processus de médiation locale appuyé par l'ONG IMADEL qui a abouti à des accords signés ou verbaux entre les parties prenantes.

Ces accords ont permis un apaisement des relations entre les communautés et ont fortement contribué à désamorcer des tensions intercommunautaires au centre du Mali jadis marquées par des agressions, des tueries, des enlèvements de personnes et de bétail, des embargos, etc.

### 3. Approche de mise en œuvre de la pratique

La pratique a consisté à créer un dialogue direct et participatif entre les parties prenantes aux conflits pour trouver des consensus sur les problématiques essentielles et prioritaires de leur milieu. Il s'agit notamment de :

- La Constitution d'une équipe formée essentiellement des jeunes et femmes (agents, points focaux, relais) appartenant à l'une et / ou l'autre communauté en vue de faciliter l'accès, la collecte et la dissémination de l'information au sein des deux communautés ;

- L'Implication des autorités politico-administratives au processus ;
- L'Identification des leaders / acteurs communautaires internes et externes au sein des deux communautés : jeunes, femmes, religieux, ressortissants/diaspora, chefs traditionnels et coutumiers, autorités locales ;
- La mise en place d'une stratégie de communication : information, sensibilisation, formation, à travers des ateliers, des émissions radio, les réseaux sociaux



Séance de formation des membres de CLP

- L'Initiation et le soutien aux dialogues directs et participatifs entre les parties prenantes pour trouver des consensus sur les problématiques essentielles ;
- La négociation des accords communautaires écrits et signés ou verbaux entre leaders, autorités locales et traditionnelles, membres de milices locales ;
- Le suivi de la mise en œuvre des accords obtenus.

Afin de réussir la mission, plusieurs associations locales sont également associées dans le processus. Elles contribuent chacune à créer un climat de confiance entre les communautés. Par exemple pour la conciliation entre communauté

peuls et Touaregs à l'issue de laquelle la paix est revenue dans leur zone, la facilitation des associations suivantes a été capitale. Il s'agit de : l'Association Guina Dogon, Tabital Pulaaku, les Amenokal des Cercles de Tenenkou, Youwarou, Niono, Goundam et Diré sous la coordination de l'ONG Delta Survie.

La pertinence de cette approche réside dans le fait qu'elle permet aux acteurs de promouvoir un dialogue social inclusif qui facilite la cohésion sociale. Elle développe par ailleurs la mise en place d'une synergie d'actions entre toutes les communautés, parties prenantes, notamment : Les peulhs (éleveurs), les dogons (agriculteurs) et les bozos (pêcheurs et agriculteurs).

## 4. Acteurs et protagonistes

Les acteurs en conflits sont essentiellement des communautés peulhs (éleveurs), les dogons (agriculteurs) et les bozos (pêcheurs et agriculteurs). Afin de faciliter le dialogue et créer un climat de paix durable, plusieurs acteurs sont identifiés avec un rôle précis. Il s'agit notamment des :

- leaders des jeunes qui mobilisent les jeunes combattants pour les milices armées des deux groupes ethniques. Leur adhésion au processus de paix est capitale pour limiter ou arrêter l'enrôlement au sein des groupes armés ;
- Leaders des femmes : les femmes sont des actrices et animatrices des conflits en jouant sur la corde de la bravoure des combattants en chantant leurs louanges sur le front. Les mamans peuvent aussi sortir les jeunes enrôlés si elles s'engagent.

- Leaders religieux représentant l'autorité morale et qui sont ceux qui permettent de maintenir la cohésion sociale et le vivre ensemble. Ils sont bien écoutés et constituent le socle sociétal.

- leaders des communautés (chefs traditionnels, les imams, responsables des associations) qui facilitent la mobilisation communautaire au niveau local et assurent le suivi des accords locaux.

- autorités politico administratives (Maires, préfets, sous-préfets, gouverneurs) : assurent le suivi des accords et sont garants du respect des engagements communautaires

- Les ressortissants des localités : sont généralement les bailleurs des groupes armés. Une fois qu'ils s'engagent dans le processus de paix, le conflit connaîtra son épilogue.

## 5. Effets/Impacts

Bien que la zone reste encore fragile en terme de sécurité, les divers appuis et accompagnements des structures locales ont permis de réduire sensiblement les conflits inter ethniques. Selon les responsables de IMADEL, l'approche de l'organisation a non seulement permis de produire des résultats, mais aussi des effets perceptibles pour l'ensemble des parties prenantes. A court et à moyen terme, on note :

- Le retour volontaire et sécurisé des personnes déplacées internes et réfugiées dans leurs localités d'origine ;
- Le retour des services sociaux de base (santé, éducation etc.) ;

- Le retour des autorités et leaders locaux (Maires, autorités religieuses etc...) ;

- La baisse progressive de la tension intercommunautaire dans tout le cercle de Koro, de Ténenkou

- La réduction, puis arrêt des affrontements intercommunautaires ;

- L'émergence d'associations et de groupements de jeunes, de femmes, de religieux, de communicateurs traditionnels pour multiplier les initiatives de dialogue direct et inclusif au niveau local entre communautés belligérantes : Monobeme, conseil local de la société civile, RECOTRADE,

- L'allègement puis la levée des embargos imposés par les groupes armés,

- La réouverture/ fréquentation à nouveau des marchés locaux fermés depuis 2 ans,
- La libération des otages et bétails confisqués par l'une et l'autre des parties prenantes;
- La reprise progressive de l'accès humanitaire à plusieurs zones ;
- L'installation d'un dialogue direct entre les peulh et Bozo de Toguere Coumbé et levée totale de l'embargo contre le village

- Restitution du bétail confisqué par les FAMA aux peulhs,
- Reprise de la libre circulation entre Toguere Coumbé et les autres villages de la commune de Toguere Coumbé
- Reprise des activités agricoles et sylvopastorales, qui s'étaient arrêtées depuis plusieurs mois ;

## 6. Leçons apprises

La mise en œuvre de diverses actions de conciliation a permis de tirer quelques leçons non seulement sur l'approche mais également sur le processus de mise en œuvre. Fondamentalement on retient les leçons suivantes :

- Avoir une excellente connaissance de la zone, des valeurs sociétales et culturelles des populations concernées ;
- Être reconnu neutre et impartial
- Parler couramment la ou les langues locales est un atout ;

- Avoir l'adhésion des populations, des membres des groupes armés au processus de dialogue inclusif ;
- Le renforcement des capacités des leaders sur les processus de réconciliation, la communication et le plaidoyer contribuent à améliorer le vivre ensemble ;
- Les actions concrètes d'accompagnement et de renforcement de la résilience des populations éprouvées et/ou vulnérables : points d'eau potable, AGR pour jeunes et femmes sont nécessaires ;
- La femme de par son rôle, de l'épouse et de mère joue un rôle capital dans la résolution des conflits et l'apaisement des esprits

## 7. Difficultés et limites

Les difficultés sont d'ordre administratives et sécuritaires. Elles se caractérisent par : L'absence de l'Etat dans certaines parties du territoire, la présence des groupes armés (milices, djihadistes...).

Le véritable problème est surtout lié au fait que l'Etat a une tolérance vis à vis de certaines milices

armées qui peuvent circuler en toute impunité et commettre des exactions sur les populations civiles sans être inquiétés.

En vue de contourner ce blocage, il a été décidé de mobiliser les communautés locales pour interagir afin de trouver des solutions concertées et durables

## 8. Durabilité et efficacité

La durabilité de la pratique dépend d'un certain nombre de facteurs. En effet, l'espace géographique où sont menées ces différentes actions reste encore instable et sous menace de divers groupes armés. Pour la durabilité des différentes initiatives, il s'agit de trouver le moyen de maintenir le contact entre les différentes communautés, même après le règlement du conflit. Cela va nécessiter des échanges permanents pour identifier les situations et problèmes qui pourraient conduire à un conflit futur et y trouver des solutions anticipées.

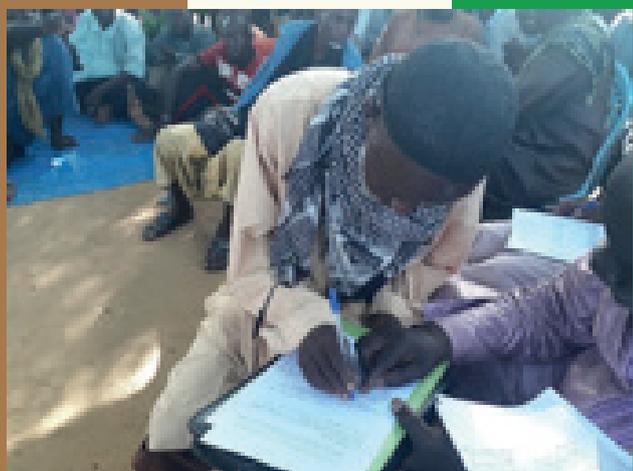
A ce titre, pour rendre pérenne la bonne pratique, il s'agit de considérer les aspects et facteurs suivants :

-Ne pas dépendre des financements extérieurs dont

- l'arrêt nuirait au bon fonctionnement des rencontres multipartites
- Adopter des outils de communication non violente. La sensibilité des uns et des autres doit être toujours ménagée
- Etre transparent et équitable dans le partage de l'information entre les acteurs
- Minimiser à chaque fois les coûts des activités
- Recueillir la participation de toutes les parties en cas de nécessité pour la mise en œuvre des actions

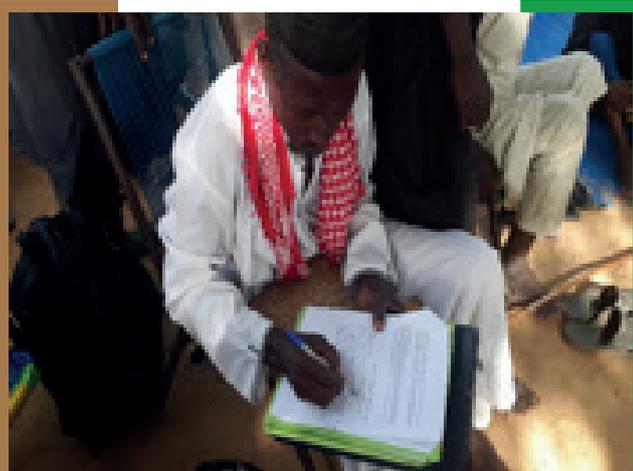
## 9. Recommandations

- Impartialité dans le traitement des conflits ;
- Ne pas choisir les participants ayant des antécédents dans le conflit (impliqués dans des meurtres, vol de bétail ou enlèvement/séquestration de personnes) ;
- Il faut toujours matérialiser les accords conclus par la signature de toutes les parties prenantes
- Tenir des rencontres de dialogue participatif, direct



et inclusif le plus proche possible des communautés concernées : niveau village, commune, cercle

- **Poursuivre le renforcement des capacités des leaders locaux sur le processus de gestion concertée de conflits** : personnes ressources, groupements et associations, chefs religieux et traditionnels, jusqu'à ce qu'ils parviennent à s'appropriier intégralement du processus ;
- Assurer un **suivi rapproché de la mise en œuvre de chaque accord** et **consensus** obtenu à l'issue des dialogues inclusifs et participatifs à travers **un mécanisme local de suivi** dont les rôles et tâches devraient être constamment renforcés ;
- **Poursuivre et intensifier le soutien à l'économie** locale par des actions concrètes au niveau communautaire ;
- **Travailler avec les radios communautaires** pour intensifier les séances de d'information et sensibilisation des communautés pour induire de changement de comportement durable





## A propos du PEPISAO

Le Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest est mis en œuvre par la CEDEAO qui a délégué au CILSS la mise en œuvre des composantes 1 et 2 avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), vise à renforcer les capacités des Etats et acteurs régionaux et nationaux, à déployer des approches de sécurisation de la mobilité pastorale et d'intégration des modes d'élevage (i) inscrites dans une vision régionale partagée, (ii) offrant un maximum de garanties en matière de cohabitation pacifique des différents usagers des ressources naturelles. Il se veut intégrateur en termes d'approche.

Son objectif général est de « renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région » et spécifiquement, réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage de ruminants. A travers ces objectifs spécifiques, le projet se positionne en appui et en complémentarité aux différentes initiatives en cours, pour développer une capacité régionale durable de gestion des enjeux liés aux différents systèmes d'élevage, en particulier dans les zones d'accueil de transhumance des trois grands couloirs en Afrique de l'Ouest et au Sahel (Est, centre et ouest) afin de construire un tissu social durable de cohabitation pacifique et d'intégration régionale.

Le PEPISAO est mis en œuvre dans les 15 pays de la CEDEAO ainsi que la Mauritanie et le Tchad. Les principaux partenaires sont la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA, l'AFD.





**ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO**

**Secrétariat Exécutif du CILSS**

03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO

**Téléphone:** 00226 25499600

**Email:** [cilss@cilss.int](mailto:cilss@cilss.int)

**Twitter :** @PredipR // **Facebook :** Predip@  
[www.cilss.int](http://www.cilss.int); **Email :** [administration.se@cilss.int](mailto:administration.se@cilss.int)

**Commission de la CEDEAO**

Département Affaires Economiques et Agriculture  
Direction Agriculture et Développement Rural  
Annexe River Plaza - 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT - République Fédérale du Nigeria

**Email :** [agri\\_rural@ecowas.int](mailto:agri_rural@ecowas.int)

**Twitter :** [@ecowas\\_agric](https://twitter.com/ecowas_agric) // **Facebook :** [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)